

# L'Indépendant

Abonnements : Dordogne..... Un an 40 fr.  
Autres départements. 55 fr.

Directeur-Administrateur  
Robert TAILLANDIER

Téléphone 5  
C. C. P. Limoges 267.19

Annonces classées : la l. 4 fr.  
Chronique locale..... 5 fr.

Annonces judiciaires. la l. 5 fr.  
commerciales 3 50

## Le devoir français

Le président Laval faisait remarquer dans un de ses récents discours que c'est une « singulière façon de concevoir le salut de notre pays que d'envisager le massacre de nos populations ». Comme pour apporter à cette déclaration une sorte d'attestation lugubre, les avions anglo-américains bombardent sans relâche, ces temps-ci, des localités françaises. Tout récemment, on comptait encore 87 morts et 270 blessés dans la région parisienne.

Nous n'avons, nous, qu'à pleurer nos morts, à tâcher de soulager leurs familles, à apporter aux blessés l'appui de notre sollicitude. Mais ces tragiques péripéties de la guerre appellent d'autres résolutions de notre part, à nous Français qui ne faisons point la guerre et qui, pourtant, en recevons de cruels éclats.

Le Maréchal Pétain et M. Pierre Laval nous ont souvent répété qu'il ne fallait attendre notre salut que de nous-mêmes. Nous ne dirons jamais assez cette vérité amère, mais évidente.

Nous n'avons à attendre de personne une commisération particulière. La guerre est impitoyable, et, pour frapper leurs adversaires, les Anglo-Américains n'hésitent pas à frapper les neutres, et, parmi les neutres, ces malheureux sans défense que sont les travailleurs des champs et de l'usine.

N'espérons donc point que des faveurs nous soient accordées quand le canon se sera tu. Nous n'aurons que ce dont nous nous serons assurés nous-mêmes l'obtention. Les réalités internationales sont farouches et, le moment venu du « règlement de comptes », on s'en apercevra tout autant qu'aujourd'hui. Appliquons-nous donc à réserver nos forces pour le moment des négociations.

Mais la force pour nous, c'est la discipline et c'est le travail. Désarmés comme nous le sommes à la suite de nos revers militaires, nous n'avons de recours que dans notre volonté de supporter dignement les épreuves actuelles et d'accroître par notre labeur les vertus po-

## NOUVELLES en quelques lignes

L'aviation anglo-américaine a bombardé Amsterdam, Rome, l'Allemagne et des villes de la France occupée.

— A la cérémonie de la relève de la Garde, le Maréchal a été acclamé par la foule.

— La léthargie du Transvaal vient de mourir. Elle dormait depuis 30 ans.

— Dans le Pas-de-Calais, une fermière, son enfant et sa domestique ont été sauvagement étranglés par des malfaiteurs. Ceux-ci s'emparaient de 160 000 fr.

— L'ex-général Giraud vient d'arriver en Angleterre et Catroux à Alger.

— Dans une voiture, près d'Amiens, deux automobilistes ont été trouvés assassinés. On croit à un drame de la vengeance.

— A Nice, un autobus s'est mis brusquement en marche et a écrasé trois mécaniciens.

— A Buerest, un enfant à deux têtes est né.

— Le premier blé de la Seine a été moissonné à Creteil.

— Jelf Dickson, l'organisateur de réunions sportives, vient d'être condamné par défaut à un an de prison et 12 000 fr. d'amende.

— Un frère de Lenine vient de mourir à Moscou où le régime bolchevique lui a fait des funérailles solennelles.

— L'aviateur Michel Détroyat vient d'être victime d'un accident d'automobile.

— A Berlin, le nommé Vogt de Caputh a été condamné à mort pour abattage clandestin.

— Un amiral américain demande l'occupation des Açores.

— Le chef de la police italienne et son adjoint ont été tués au cours du bombardement de Rome.

— Un Français Marcel Weiss, 31 ans, a été fusillé pour avoir hébergé un aviateur américain.

— La population inutile est invitée à évacuer Rome.

— Claire Moroy, 46 ans, femme de ménage, accusée de manœuvres abortives a été condamnée par le tribunal d'Etat aux travaux forcés à perpétuité.

## UNE ENTREVUE HITLER - MUSSOLINI

Berlin, 20 juillet.

Un communiqué publié ce soir fait connaître que le Führer et le Duce se sont rencontrés hier dans une ville du Nord de l'Italie.

Les entretiens ont porté sur des questions d'ordre militaire.

politiques et économiques de la nation.

Travaillons donc effectivement ; ce sera travailler au salut de la Patrie.

I.

## D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

La guerre a repris ses droits. La voix du canon se fait entendre plus fort que jamais à l'est et au sud de l'Europe, où de durs combats sont en cours.

### Paroles diverses

M. Léon Boussard a fait à la radio une description sur les horribles exécutions de Vinnitza.

— A la réunion du Conseil national de la Phalange, le général Franco a déclaré : « Une victoire du bolchevisme entraînerait dans le monde entier des conséquences épouvantables ».

— En réponse au message de MM. Roosevelt et Churchill au peuple italien, l'agence Stéfani déclare : « Nous y répondrons en résistant à outrance ».

De son côté, M. Carlo Scorza, secrétaire-général du parti fasciste dit : « Il s'agit de sauver la patrie aujourd'hui ou jamais ».

— En visite à Brétigny-sur-Orge, M. Pierre Cathaïa a montré l'importance du rôle des maires dans le relèvement national.

— « La Suède poursuit une politique indépendante de neutralité armée », déclare le ministre de la défense suédoise.

### Le bombardement de Rome

(Dép. O. F. I. Havas).

Selon des déclarations officielles italiennes, les objectifs de l'attaque aérienne anglaise sur Rome, ont été avant tout les quartiers résidentiels situés entre la porta Maggiore et la Porta Tiburtina, où de vastes immeubles abritent des milliers d'ouvriers romains.

C'est le quartier de Tiburtina qui a le plus souffert. Des églises, des monuments et des cimetières ont été également atteints.

Dans la capitale, de nombreuses maisons ont été détruites. L'ancienne et vénérable basilique de Saint-Laurent, construite au IV<sup>e</sup> siècle par Constantin, qui abrite les tombeaux de nombreux papes, a

été détruite. Le vaste cimetière catholique de Campo Verano, avec ses multiples églises et chapelles, a reçu un grand nombre de bombes. Une polyclinique a été sévèrement touchée.

Le Pape s'est rendu sur les lieux du bombardement.

### Dans la Presse

Toute la presse internationale a clamé son indignation du bombardement de Rome. La « Deutsche Allgemeine Zeitung » écrit notamment : « Cette attaque terroriste marque le degré d'inconscience criminelle des Anglo-Américains alliés aux bolchevistes ».

### Le travail français en Allemagne

M. Bruneton, dans le Bulletin du centre d'information du travail français en Allemagne, publie un important article dans lequel il déclare notamment :

« Ce n'est que par le concours de chacun, par l'union de tous les efforts que l'on parviendra à faire naître dans les camps des communautés françaises à la vie attrayante et intense qui permettront à la fois d'atténuer le dépaysement de nos compatriotes et de maintenir et de développer même les belles qualités de notre race ».

### La relève

De nouveaux convois de prisonniers rapatriés sont arrivés à Compiègne.

### Le loyalisme de l'amiral Robert

L'amiral Robert est maintenant à Porto-Rico. Fidèle au Maréchal et à son gouvernement, il est convaincu que sa politique est la meilleure pour la France.

### Les Alliés et le Comité d'Alger

La déclaration de M. Roosevelt à la presse au sujet du Comité d'Alger affirme notamment : « que les Etats-Unis ne sont pas disposés à reconnaître le Comité d'Alger tant que la France ne sera pas complètement libérée ».

## LES HOSTILITES

L'attention se concentre toujours sur les fronts de l'Est et de Méditerranée.

Sur le premier de ces théâtres d'opérations, les combats qui se sont déroulés entre Orel et Bielgorod et qui ont subi un ralentissement à la suite de la contre-offensive soviétique sur Orel, ont constitué une gigantesque bataille de matériel.

Les Allemands ont fait usage d'un nouveau modèle de chars d'assaut, surclassant encore le « Tigre », aux caractéristiques déjà remarquables cependant que les Bolcheviks mettaient en ligne leur modèle T 34, récemment amélioré par l'adjonction d'une tourelle d'une seule pièce et le renforcement du blindage.

Quant à l'opération de diversion des Soviétiques, constituée par leur contre-offensive dans le secteur d'Orel, elle a eu pour pendant des attaques sur la tête de pont du Kouban et dans le secteur du Mious, au nord de la mer d'Azov. Partout les assaillants se sont heurtés à la résistance des Européens, et ils ont été repoussés avec de lourdes pertes en hommes et en matériel.

En Sicile, les troupes « alliées », ayant pris pied sur l'île sont estimées à 150.000 hommes. La bataille pour la conquête de cette île prend une ampleur chaque jour accrue.

Aux dernières nouvelles nous apprenons qu'une ville du Nord déjà bombardée et saccagée vient d'être l'objet d'une nouvelle agression anglo-américaine. On compte plus de 20 morts et 60 blessés.

## Chronique Locale

**Mariage.** — Mardi dernier a été célébré en l'église Notre-Dame de Bergerac le mariage de Mlle Lucette Lapaguerrière, la gracieuse fille de Mme et M. Lapaguerrière, les sympathiques bouchers de la rue La Boétie, avec M. Pierre Bartalet, ingénieur des Arts et Métiers, de Rouen.

La partie musicale avait été confiée à Mme Vincent Rounset qui chanta excellemment le « Païs Angléïens » et la Procession, de Fauré, tandis que M. Bonnazal, le talentueux violoniste, accompagné de M. Bernachaud aux orgues, exécutait le « Chant » de Lalo.

De nombreux parents et amis des mariés avaient tenu à leur apporter leurs meilleurs vœux auxquels nous sommes heureux de joindre les nôtres.

**Mariage.** — Le 16 juillet a été célébré à la mairie de Bergerac, le mariage de M. Christian Lagolce, distillateur, domicilié rue Notre-Dame-du-Château, avec Mlle Eliane Ménioux, dactylographe, rue Boileau. Une collecte faite au cours de la cérémonie parmi les parents, témoins et invités, a produit la somme de 1.435 francs destinés aux pauvres de Bergerac.

Nous adressons nos félicitations aux familles pour leur geste généreux et nos vœux les meilleurs aux jeunes époux.

**Carnet rose.** — Elisabeth-Marguerite Zigarevitch fait part de la naissance de son frère Michel, 16 juillet.

## DEMAIN DIMANCHE

sur le bassin de l'Alba

## CRITERIUM DU SUD-OUEST A L'AVIRON

19 Sociétés — 300 Rameurs

Le matin, à partir de 10 heures

## ÉLIMINATOIRES

à huit, quatre, yoles, seniors, juniors, cadets

Carnet blanc. — C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de Mlle Anne-Marie Jean-Albert, fille du sympathique commerçant de la rue du Marcha, avec M. Emile Reynaud.

Mariage. — Le 15 juillet a été célébré à la mairie de Bergerac le mariage de M. André Morison, employé requis au service de travail obligatoire, domicilié à Bergerac, rue Anatole France, avec Mademoiselle Marsal, institutrice, domiciliée à Bergerac, rue Ambroise Paré.

Les obsèques de M. Andoyer. — Le 15 juillet, à 15 heures furent célébrées les obsèques de M. Henri Andoyer, secrétaire général de la mairie, docteur en droit, ancien combattant 4914-4918, croix de guerre, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro.

Trouvailles. — Il a été trouvé : Un porte photos par Mad. Elhiantot, à Caville. Une cape de dame par Mme Torriani, rue de la Citadelle.

Arrestations. — Le 15 juillet, M. le juge d'instruction décerna mandat de dépôt contre la dame Madeline Brancaloni, épouse Culman, 26 ans, s. p. à Bergerac, originaire de Marseille, arrêtée par M. le commissaire de police pour vol.

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Madame Gabriel Martinet, décédée dans sa 32<sup>e</sup> année.

Cartes d'alimentation. — Les titres d'alimentation pour le mois d'août seront distribués à la mairie, à partir du 24 juillet, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, aux chefs de famille dont le nom commence par :

Le Conseil Municipal de Bergerac se réunira à l'Hôtel de Ville, au lieu ordinaire de ses séances, le lundi 26 juillet 1943, à 20 h. 30, pour débattre sur les affaires ci-après :

Le pharmacien de service. — Demain dimanche, pharmacie Plé, rue Neuve d'Argenson.

Importante saisie. — M. Henri Vincent, 23 ans, mécanicien à Castillon (Gironde), et M. André Rives, 49 ans, restaurateur dans la même ville, décidèrent de procéder à des achats en vue de ravitailler leur famille ainsi que le restaurant.

Le retour paraissait s'effectuer normalement. Gr. il advint que, dans la soirée, les gendarmes de Laforce se trouvant en patrouille dans la commune du Fiels, eurent la curiosité de vérifier le contenu de la voiture.

Trouvailles. — Il a été trouvé : Un porte photos par Mad. Elhiantot, à Caville. Une cape de dame par Mme Torriani, rue de la Citadelle.

Arrestations. — Le 15 juillet, M. le juge d'instruction décerna mandat de dépôt contre la dame Madeline Brancaloni, épouse Culman, 26 ans, s. p. à Bergerac, originaire de Marseille, arrêtée par M. le commissaire de police pour vol.

Croisade de Pair pur. — Un appel est adressé à tous par le Secours National en faveur de l'oeuvre des colonies de vacances.

Pharmacien de service. — Demain dimanche, pharmacie Plé, rue Neuve d'Argenson.

Remerciements. — La Collis aux Prisonniers adresse ses meilleurs remerciements aux généreux donateurs de la Fédération Nationale des Retraités des Chemins de Fer, qui, à l'occasion de leur réunion annuelle, ont souscrit pour le Collis aux Prisonniers la somme de 239 fr. 40.

Chez les Médailleurs du travail. — L'Assemblée générale des Médailleurs d'honneur du travail eut lieu dimanche dernier, à 10 heures, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Adrien Boisse, assisté de Mmes Raunier et Labrousse, vice-présidentes.

Le compte-rendu financier fut présenté avec un excédent de recettes de 803 fr. 60. Adopté. M. le Président rappela le décès des camarades Blanchot, André Lambert, Pierre Lapeyre et Marcelin Verroull.

Un seul but : la FRANCE. Un seul moyen : la LÉGION FRANÇAISE, unissez-vous.

Grande manifestation en plein air. — Si les événements actuels ont interrompu le cycle des représentations de plein air de notre Cercle Musical, le public bergérois n'en reste pas moins sans le charme de ces splendides manifestations qui ont contribué au renom de notre cité.

Le tribunal. — Dans son audience des flagrants délits du 19 juillet, le tribunal a condamné à :

Le tribunal. — Dans son audience des flagrants délits du 19 juillet, le tribunal a condamné à :

Le tribunal. — Dans son audience des flagrants délits du 19 juillet, le tribunal a condamné à :

On se rappelle que, au cours de la réunion de juillet 1942, un message de fidélité et de dévouement fut adressé au Maréchal, chef de l'Etat.

Le bureau de la section de Bergerac se trouvait ainsi composé : Président, M. Boisse ; vice-présidents, Mmes Raunier et Labrousse ; trésorier, M. Besse ; secrétaire, M. Lebrette ; trésorier-adjoint, M. Magat ; commissaires, MM. Bourgot et Jeannot ; membres, MM. Bonnelond, Cornoud, Gauthier, Peyrot, Rambaud.

Un seul but : la FRANCE. Un seul moyen : la LÉGION FRANÇAISE, unissez-vous.

Grande manifestation en plein air. — Si les événements actuels ont interrompu le cycle des représentations de plein air de notre Cercle Musical, le public bergérois n'en reste pas moins sans le charme de ces splendides manifestations qui ont contribué au renom de notre cité.

Le tribunal. — Dans son audience des flagrants délits du 19 juillet, le tribunal a condamné à :

Le tribunal. — Dans son audience des flagrants délits du 19 juillet, le tribunal a condamné à :

Le tribunal. — Dans son audience des flagrants délits du 19 juillet, le tribunal a condamné à :

CONGÉS PAYÉS. En application de la loi sur les congés payés, nos bureaux et ateliers seront fermés totalement du 1<sup>er</sup> au 8 août inclus.

Croix Rouge Française. — En raison des congés annuels, la Croix Rouge de Bergerac sera fermée du 1<sup>er</sup> au 10 août.

Transports Automobiles. 13, rue des Carmes (Place du Jardin Public) Téléphone 523

Des écrivaines. — Les nommés Louis Quantin 48 ans, chiffonnier à Ginestat, commune de Grand-Castang, et Marcel Beney, 26 ans, pêcheur à Mauzac, transportaient, ces jours derniers, 868 écrivaines qu'ils avaient prises dans la ruisseau de Pradelle, commune de Panaut.

Syndicats du Vêtement de Bergerac. Les magasins BOUSQUET-MERABEL, place du Marché-Couvert à Bergerac, seront fermés du 1<sup>er</sup> au 15 août, contrairement à ce qui a été précédemment annoncé.

Avis aux réfugiés. — Les allocations du mois de juillet ont été payées aux familles dont on a plusieurs membres travaillant, que sur présentation du dernier bulletin de paye.

Transports routiers. Enlèvements des vins à la propriété. — Le Syndicat des vins nous communique la note suivante : L'arrêté de M. le Préfet régional, du 29 mai 1943, paru dans le Bulletin hebdomadaire d'information de la Préfecture de la Dordogne, du 27 juin 1943, a fixé les prix maxima des transports routiers de marchandises dans la région de Limoges.

Si le basset avait gagné à LA LOTERIE NATIONALE il aurait acheté... un escalier !

# Quintonine

Concours de bonne culture. — A la suite du concours organisé par la Direction des Services Agricoles entre les producteurs de céréales de la Dordogne, les jurys, après visite des cultures sur pied, ont accordé les primes et-dessous aux producteurs dont les noms suivent :

Prime de bonne culture de 1000 fr. : MM. Rulmont, Naillac, Bergerac ; Institut des tabacs, Bergerac.

Prime de bonne culture de 800 fr. : MM. Castanet Georges, Le Buisson ; Laporte, Villamblard.

Prime de bonne culture de 500 fr. : M. James Robert, Sauvèbeoul, par Lalinde.

Prime de bonne culture de 300 fr. : MM. Bonfils, Le Buisson ; J. Pons, Pons ; Langlade, La Plane, par Lalinde ; Veysrières, Paleyrat.

Prime de bonne culture de 150 fr. : MM. Duthil, St-Senris-de Prats ; Urohy, Le Buisson ; Miane Albert, Lalinde ; Rulmon, La Croux, Cours-de-Piles.

## Une bonne infusion de famille

Dans beaucoup de familles, on conserve la vieille et saine habitude, de prendre une infusion après le dîner. Bien inspirées sont les mères de familles qui ont adopté la tisane Vichyflor. Composée de plantes bienfaisantes, associée au sel Vichy-Etat, la tisane stimule doucement le foie, les reins, l'intestin, et entretient la famille en bonne santé. 11 fr. 90 la boîte. Ttes Phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P.2905.

## Grave accident à la rampe Salvette. — Un enfant est tué.

Samedi 17 juillet, à 11 h. 53, Mme Bru, née Henriette Dubeau, 34 ans, domiciliée à Labadie, commune de Colombier, circulait à bicyclette et suivait la descente de la rampe du quai Salvette, près du pont de la Dordogne ; son petit garçon Michel, âgé de quatre ans, était placé sur le porte-bagages, à l'arrière de la machine.

Arrivée au deuxième virage de la rampe, survint en sens inverse le camion de M. Vézzy, entrepreneur de transports. Mme Bru prit alors la direction opposée de la voie, mais la collision se produisit aussitôt : la mère et l'enfant projetés sur la chaussée, roulerent sous le lourd véhicule. Les témoins de l'accident firent entendre un cri d'effroi, et lorsqu'on releva Mme Bru, on constata qu'elle avait une jambe fracturée. Quant au petit Michel, il avait de graves blessures à la tête et au bras droit.

Les deux blessés furent dirigés vers l'hôpital, mais l'enfant rendit le dernier soupir à 13 h. 45, malgré les soins qui lui avaient été prodigués.

Le service de police procéda à une enquête.

**Avis aux pêcheurs.** — Beaucoup de pêcheurs n'ont pas encore retiré leurs permis de pêche (1.200 environ), malgré les articles parus en février sur les journaux locaux et régionaux.

Le Président de l'Association de Pêche et de Pisciculture de Bergerac les invite à les retirer d'urgence, ainsi que ceux qui ont fait établir des licences aux lignes de fond pour les cantonnements suivants : 8° Tullières, 10° les Gilets, 12° Le Barrage à La Gouyne, 13° La Gouyne à la limite des départements de la Dordogne et de la Gironde.

Il rappelle qu'il a seul qualité pour délivrer dans les cantonnements énumérés ci-dessus les licences aux lignes de fond.

Si des licences de cette catégorie avaient été délivrées par d'autres administrateurs, elles seraient nulles et sans valeur.

Le Bureau de l'Association de Pêche est ouvert jusqu'à nouvel ordre les lundis et samedis de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., Café Gambetta.

Les réclamations seront reçues par lettre avec timbre pour réponse adressées au Président de l'Association.

Le Président, P. RAOUX.

## Collège classique et moderne de Jeunes Filles

### Résultats des examens

Diplôme d'études primaires préparatoires. — Reçus : Jacqueline Arnaud, Suzette Baruthel, Claudette Carotti, Michèle Durand, Marie-Chaire Grandchamp, E. Roche, Micheline Schwartz.

### Certificat d'études secondaires.

Reçues : Berthe Arstein, Thérèse Blachon, Lucette Chauveau, Edith Clary, Madeleine Delrieux, Denise Despont, Pierrette Eynard (mention bien), Monique de Félix, Colette Guerin, Anne Henry, Michèle Izard (mention bien), Marie-Louise Lachet, Yvette Lacroix, Josette Marty, Jacqueline Meurneau, Janine Philippière, Cécile Pouget (mention bien), Michèle Rablin-Lothaire, Lily Singman, Odette Soulette (mention bien), Colette Tallandier.

Admissibles : Annie Baruthel, Cécile Duchet, Janine Lucas.

### Concours pour le recrutement des élèves institutrices.

Reçue : Odette Willemet.

### Baccalaurat 1<sup>re</sup> partie.

Série A : Nicole Royre d'Autriche, Josette Volle. Série B : Marie-Antoinette Andrieux, Christine Browne, Pierrette Coq, Françoise Denis, Simone Desaigne, Solange Dashed, Marguerite Faget, Paulette Fourné, Janine Martinetti, Denise Royre d'Autriche, Suzanne Texier, Cécile Vincent.

Série C : Jeanne Agnan, Odette Bechance, Lignane Jacques (mention a. b.).

Série moderne : Marguerite Charpentier (assez bien), Nicole David (assez bien), Françoise Gaillard (mention très bien), Madeleine Guyot de Camy, Janine Marbouty (assez bien), Gabrielle Onies, Odette Menet, Henriette Mérigot, Denise Quéille, Denise Thomas, Michèle Vanaud.

2<sup>e</sup> partie, philosophie : Marcelle Berthod, Janine Brunet, M. Charrier (assez bien), M. J. Allamand, Amette Daurade, Denise Desgèneré (assez bien), Giselaïne D. svergues, Madeleine Esparza, C. Grégoire (assez bien) ; A. Leymarie, G. Martinet (assez bien), Pierrette Petit (assez bien) ; Rooy, M. L. Salon, Emilienne Tojagne, Janine Vié.

Examens des bourses. — Reçues : 3<sup>e</sup> série : Christiane Médard ; 3<sup>e</sup> série : Paulette Lafforgue.

### Distribution des prix.

Prix d'excellence : Philosophie : Janine Vié. 1<sup>er</sup> classique : Jeanne Agnan. 1<sup>er</sup> moderne : Nicole David. 2<sup>e</sup> classique : Annie Cormier. 2<sup>e</sup> moderne : Lucille Mirgauden. 3<sup>e</sup> A : Pierrette Eynard. 3<sup>e</sup> A1 : Odette Soaleis. 4<sup>e</sup> A : Paulette Schwartz. 4<sup>e</sup> A1 : Marguerite Grinfeder. 5<sup>e</sup> A1 : Colette Thibault. 5<sup>e</sup> A2 : Paulette Lafforgue ; mention : Rachel Geldner. 6<sup>e</sup> A1 : Simone Faure. 6<sup>e</sup> A2 : Margot Diamant. 7<sup>e</sup> : Micheline Schwartz. 9<sup>e</sup> : Claude Chapuzet et Alain de Félice. 11<sup>e</sup> : Paul Dessemberg. Enfantine : Yvette Gréner.

Les nouvelles inscriptions sont reçues au collège, à l'internat et à l'externat pendant les vacances. Les internes qui ne doivent pas rentrer, sont priées d'avertir d'urgence. La directrice recevra les familles tous les jours à partir du 18 septembre.

### OBJET PERDU

Une paire de lunettes, verres blancs, à l'île de la Dordogne, dans l'après-midi du 14 juillet. Le rapporteur contre bonne récompense à M. THÉO MEYER, 5, rue Villeneuve, Bergerac.

### MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

**Maison V<sup>e</sup> GOT**  
E. BENOIST Gendre, Successeur  
11, rue Monnet-Sully, BERGERAC  
Location Téléphone 652

**L'Association des femmes de Prisonniers** prévient ses adhérents qui désirent envoyer leurs enfants en colonies de vacances, que les inscriptions s'arrêtent : Pour les garçons allant au Puy-de-Dôme, le 20 août. Pour les filles allant à Thiviers, le 20 juillet. Pour tous renseignements, s'adresser à la permanence, 40, Grand'Rue, les lundis, jeudi, samedi de 15 h. à 19 heures.

## L'inflammation de la prostate

Survenant vers la cinquantaine, l'inflammation prostatique provoque : envies impérieuses et fréquentes, brûlures du canal, élanements, rétention. A cette affection, on oppose aujourd'hui, avec un succès régulier, le traitement magnésien au moyen des Dragées de Magnogène et des Suppositoires Magnogène. Très vite l'inflammation se calme, la prostate diminue de volume, les brûlures s'apaisent, les mictions redevennent normales. On note aussi une grosse et surprenante amélioration de l'état général. Enfin, chez les prostatiques opérés, les Dragées de Magnogène provoquent un rapide relèvement des forces avec parfait fonctionnement de la vessie. Tous les détails sur ce traitement remarquable sont donnés dans une très intéressante documentation envoyée gratis par les Laboratoires A. Romon, 30, rue Malherbes, Lyon.

**A VENDRE** grand choix de propriétés toutes contenances, dont une très belle à 3 kil. de Bergerac. Nombreux immeubles à Bergerac et divers terrains. S'adresser Agence Immobilière, M. de la Chapelle, 5, boulevard Victor-Hugo, Bergerac. 445

**MÉNAGE** fonctionnaire sans enfant, recherche logement 4/5 pièces vides, hors centre. S'ad<sup>r</sup> bureau du journal. 446

## Etat-civil de la ville de Bergerac

### NAISSANCES

Bruno Annie, rue Albert Boyer. Pouget Sylvette, rue St-Simon. Testut Suzanne, rue Candillac. Zingerevitch Michel, id. Lévy Jean, avenue Calmette. Lamothe René, id. Benmuller Gérard, id. Léont Maryse, rue Jean-Charcot. Lutinjat Jean, La Vergnassade. Faux Daniel, rue Valette. Monpoulet Odette, av. Calmette. Frelat Alain, rue de l'Intendance.

### MARIAGES

Lagolce Joseph, distillateur, de Bergerac, et Eliane Mémoloux, dactylographe, de Bergerac. Morisson André, employé requis, de Bergerac, et Marie Marsal, institutrice, de Bergerac. Bertault Pierre, ingénieur Arts et Métiers, de Rouen, et Lucette Lapaquellerie, s.p., de Bergerac. Blano Guy, cultivateur, de Verdon, et Huguette Lantangi, s.p., de Bergerac.

### DÉCÈS

Vigouroux Jeanne, veuve Lymage, 65 ans, s.p., place Barbaque. Lasserre Lydie, épouse Gispalou, 34 ans, cultivatrice, au Pont-Roux. Andoyer Henri, 54 ans, secrétaire général mairie de Bergerac, Docteur en Droit, 110, rue Valette. Vergnot Elisabeth, veuve Delbrel, 84 ans, s.p., rue Guillebau. Meastro Marie, veuve Vigier, 82 ans, s.p., boul. Beausoleil. Bellouil Fernande, épouse Martinet, 32 ans, culticière, à la Pelouse. Salenueve François, 87 ans, s.p., avenue Calmette. Bru Michel, enfant, av. Calmette. Bord Henri, s.p., 83 ans, avenue Calmette.

### VOUS QUI DESIREZ

**Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux**  
Tous prix, toutes contenances  
Une seule adresse :  
Cabinet Jean-Ernest CROUZEL,  
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne)  
Téléphone 9.

## TICKETS DE SAVON

Exigez les marques SAVON DÉTERSIFF  
**L'ANCRE P ONIX**  
des Savonneries ROUARD Marseille

## Les Spectacles DANS L'ARRONDISSEMENT

### ISSIGEAC

**Marriage** — Monsieur et Madame Gustave Bulteau ont le jour de leur mariage fait part de leur fils Martial avec Mademoiselle Arlette Billot.

**Cérémonie** a eu lieu le mardi 20 juillet, en l'église Sainte-Eulalie de Gaillès (Indre-et-Loire). Les Granges, Issigeac (Dordogne).

### SIGOUËS

**Maison du prisonnier.** — Centre d'entraide de Sigouès. — Le dimanche 11 juillet, les anciens prisonniers du canton de Sigouès se sont réunis pour créer dans le canton un centre d'entraide.

Trois camarades de la Maison du Prisonnier de Bergerac étaient venus pour donner des renseignements et directives. Après des explications simples et précises, le Centre a été immédiatement constitué.

Une permanence sera ouverte tous les vendredis après-midi jusqu'à 16 heures (soirée), et tous les dimanches matin à Sigouès. Les camarades ainsi que les familles qui auront besoin de renseignements, y seront reçus avec cordialité.

### FOUGUEYROLLES

**Succès universitaire.** — Nous sommes heureux d'apprendre que Mademoiselle Yolande Brun vient d'obtenir à la Faculté de Toulouse, ses licences de latin et de français. Toutes nos félicitations pour ce double succès.

### VILLAMBLARD

**Le bien d'autrui.** — Le sieur Arnaud, d'Eglise-Neuve-d'Issac, propriétaire d'environ 45 hectares, ne cultive pas ses terres ou si peu qu'il trouve plus avantageux de profiter du travail d'autrui. L'an dernier, condamné pour vol de récoltes, il n'a pas trouvé d'inconvénient à récidiver et c'est ainsi qu'il se pourvoyait, cette semaine, dans deux champs de pommes de terre, l'un appartenant à la femme d'un prisonnier de guerre, l'autre à la mère de deux prisonniers !

Ce misérable a été arrêté par la gendarmerie de Villamblard, et nous ne doutons pas qu'en raison de ses antécédents et du fait de ses rapines, effectuées au détriment de familles éprouvées du fait de la guerre, une sévère condamnation viendra sanctionner ces agissements déplorables de la part d'un célibataire sans excuse.

## Gandol plus fort que la douleur

Le Gandol est un puissant calmant et un éliminateur de l'acide urique. D'où son efficacité rapide, profonde, durable sur les douleurs arthritiques (rhumatismes, maux de reins, névralgies, sciatiques, gouttes). Le Gandol se prend en cachets faciles à avaler. Il ne fatigue pas l'estomac. Ttes Phies : 49 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2659.

## VICHYBOL

active Foie et Intestin  
LABOR. HÉLIN - CHATEAURoux - Visa N° 846. P. 4645

## Foudres, Demi-Muids

**OUVES, Barriques**  
en lies blanche et rouge

## Tonnellerie DE SA CONTE

ROUTE DE POMBONNE  
Tél. 608 BERGERAC Tél. 508  
achète tartre blanc et rouge

## Gazogènes SUGA

Montage sur tous Tracteurs Agricoles

**A. CHARLES, Mécanicien**  
à MONPAZIER (Dordogne)

# LES SPORTS

## AVIRON

Le " huit " course-attraction du Critérium du Sud-Ouest.



**BERGERAC favori contre Agen-Aviron, Grenade, Agen-Garonne, etc.**

Comme nous l'avons écrit, l'aviron connaîtra demain dimanche dans le bassin de l'Alba, une grande journée. Nous avons consulté MM. Rey et Vigier-Lafosse, les distingués présidents des Comités Pyrénées-Languedoc et Limousin. Voici ce qu'ils nous ont déclaré : « Nous pouvons vous affirmer que nous assisterons dimanche sur le bassin de l'Alba, à de fort belles luttes, car pour ce championnat les équipes ont mis un soin particulier à se préparer ».

De son côté, notre ami Louis Luyé-Tanet, secrétaire de la commission sportive, nous confirme la participation de tous les engagés : 19 sociétés, 300 rameurs.

### Entraînement en Dordogne

Pendant ce temps, au garage du S.N.B. règne une animation particulière.

Taillandier, Gaston Marchal, Jacques Chanmont, etc., entraînent les équipes.

Nous avons demandé à Gaston Marchal : « Que pensez-vous du huit ? »

« Ce sera l'épreuve la plus intéressante, la plus palpitante, nous répond ce dernier Malgré l'handicap que représentent pour nous le départ d'Honoré et le malheureux accident arrivé à notre chef de nege Maurice Moulinier, mes hommes doivent valancer ».

L'adversaire numéro 1 de Bergerac sera sans nul doute Agen-Aviron, qui compte dans son équipe des rameurs comme les Sivilotte, Léonard, deuxième derrière la Basse-Seine aux championnats de France 1942.

Les autres équipes ? Taillandier nous dit le plus grand bien du « quatre » 3<sup>e</sup> catégorie. L'absence de Moulinier se fera sentir. Mais n'oublions pas que son remplaçant Pizat est un accrocheur et qu'il tape dur dans l'eau.

Et le deux seniors ? Jacques Chanmont est confiant. Il connaît en vieux routier la difficulté de la tâche. Battre les champions de France n'est pas chose facile. « A valancer sans péril on triomphe sans gloire », nous dit-il.

Louis Luyé-Tanet lui, a confiance en son deux juniors, Loubière et Pimouget devraient bien faire.

Et l'ami Robert Dufrache. On ne le voit plus souvent au garage. Aurait-il délaissé sa jeune équipe des « cadets » pour essayer de prendre des sprints en Dordogne ? Quoi qu'il en soit, nos jeunes s'entraînent dur et espèrent dimanche remporter un succès.

Reste la yole seniors. Dans ce domaine les Bort, Guyon, Cobos, etc., feront mieux qu'une belle présentation.

Voilà fait notre tour d'horizon. Attendons maintenant dimanche.

### Recommandations importantes

Le départ des courses sera donné à l'heure.

— Les pêcheurs sont priés de retirer leurs bateaux dès le samedi soir. Les éliminatoires ayant lieu le dimanche matin.

— Les places en bord de Dordogne, côté Faubourg, sont payantes.

Un contrôleur passera.

— Toutes les cartes de faveur, sauf celles des officiels, sont supprimées.

### Aux régates de Fumel

Le S.N.B. remporte 3 premiers prix

Continuant la série de ses succès en régates amicales, le S.N.B. vient de remporter 3 premiers prix aux régates de Fumel.

1<sup>er</sup> à huit rameurs seniors : 1<sup>er</sup> à deux rameurs seniors et juniors.

A noter que le « huit » de Lyon n'avait pu effectuer le déplacement. Le succès à « huit » démontre qu'il

y a des réserves de qualité à notre vieille société.

Bravo à tous les rameurs qui ont effectué le déplacement.

### La gymnastique à l'Union Sportive Bergeracoise

Après le beau résultat de Riom, la section gymnique de l'U.S.B. vient de remporter à Châteauneuf un succès des plus flatteurs. Dans l'équipe des 5 gymnastes qu'elle avait délégués à l'occasion du championnat régional du Limousin, nous relevons les résultats suivants : 1<sup>er</sup> Kempf, 8<sup>e</sup> Lacour, 10<sup>e</sup> Teyjerzo, 12<sup>e</sup> Soumet, tous quatre de l'U.S.B.

Au classement par équipe, notre Société se classe 2<sup>e</sup> à 3 points seulement du vainqueur. Sans un incident malheureux survenu en cours d'exercice à un de nos jeunes espoirs, notre Société remporterait également le beau challenge mis en compétition.

Le duel entre notre moniteur Kempf et Vieillefond de Brive, fut superbe. Notre champion dut s'empresser à fond pour vaincre un adversaire de grande valeur. Le public bergeracois assista en septembre au match revanche, et cette lutte constituera un des attrait d'une journée gymnique qui laissera un souvenir durable aux assistants.

C'est avec un courage accru, une émulation grande que l'U.S.B. poursuit son entraînement pour cette fête avec son équipe au complet, l'U.S.B. espère bien alors remporter une première place qui lui a cette fois échappé de fort peu.

C'est le sport : inclinons-nous, et au travail

### Fédération française de basket-ball

Un sous comité chargé des intérêts des sociétés de basket-ball du Bergeracois vient d'être formé dans notre ville. A cette occasion, il organise une réunion générale des Présidents ou Secrétaires de toutes les formations, affiliées ou désireuses de le faire, pour le dimanche 25 juillet 1943, à 10 heures (heure légale), au siège, café de la Halle.

Des décisions essentielles seront prises à cette réunion, qui comportera notamment l'engagement aux championnats. Le présent avis tient lieu de convocation : présence indispensable pour toute société de l'arrondissement de Bergerac.

### CONCOURS HIPPIQUE

Le 5<sup>e</sup> grand concours hippique organisé par la société hippique rurale de Bergerac aura lieu en août prochain.

Cette grande journée hippique organisée par notre active société locale se déroulera, à nouveau, sur le stade Philippe Pétain qui se prête admirablement à ce genre de manifestation.

Est-il utile de rappeler que l'an dernier on dut refuser du monde à l'entrée et nous ne serions pas autrement surpris qu'il en soit de même cette année en raison de la qualité du concours et des concurrents.

La société hippique rurale n'a jamais hésité pour présenter au public des ensembles de premier ordre, et c'est ainsi que nous aurons encore 7 épreuves dont 5 civiles et 2 militaires avec la participation des officiers et sous-officiers de la garde de Limoges et de Châteauneuf.

En ce qui touche la participation civile, disons simplement que les engagements dépassent toutes les espérances des organisateurs puisque parmi les engagés nous ne trouvons pas moins de cinq internationaux, lauréats des grands concours hippiques, Belges, Suisses, Hollandais, etc...

Peu de grandes villes peuvent se flatter d'une telle participation civile où nous ne soulignons que des cavaliers de grande classe y compris les amazones et des chevaux de la plus belle valeur.

## Tribunal Correctionnel

Audience du 15 Juillet

Présidence de M. Marlet, président du tribunal ; ministère public, M. Lartigue, procureur de la République.

**Affaires de vols.** — Sont condamnés : Charles-Henri Gay, 20 ans, mécanicien à Bergerac, six mois de prison, pour vol d'une roue d'auto ; Louis Fagnen, 34 ans, sans profession, ni domicile fixe ; six mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour, pour vol de bicyclette.

— Paul Thévenin, 40 ans, employé à la Poudrerie Nationale, en fuite ; trois mois et un jour de prison par défaut, pour vol de bicyclette.

— Antoine Jeantet, 19 ans, manœuvre à Bergerac ; 40 jours de prison, pour vol de numéraire.

— Jacob Becker, 23 ans, tailleur à Bergerac ; deux ans de prison par défaut, pour vol.

— Martin Laborde, 52 ans, sans domicile connu ; un an de prison par défaut, pour vol de linge.

— André Laborde, 20 ans, sans domicile connu ; dix-huit mois de prison par défaut, pour vol de linge.

**Cartes d'alimentation.** — Jésguaw Lichtenowig, 23 ans, employé de commerce à Périgueux, est poursuivi pour délivrance indue d'une carte d'alimentation, et usage frauduleux de deux cartes d'alimentation. Il fera un mois de prison.

**Escroquerie.** — Pour ce motif, Pierre Merlat, 41 ans, marchand d'articles de ménage, sans domicile connu, est frappé de huit mois de prison par défaut.

**Abandon de travail.** — Paul Pierre, 21 ans, manœuvre à Bergerac, est condamné à un mois de prison avec sursis, pour abandon de travail sans autorisation.

**Refus.** — Pour refus d'obtempérer et défaut d'éclairage, deux amendes de 600 fr. et 60 fr., sont appliquées à Marcel Teyssier, 63 ans, marchand de vins, à Bergerac.

**Etrangers.** — Maria Pawlak, 22 ans, domestique à Ribagnac, paiera une amende de 200 fr. pour défaut de visa à l'arrivée et au départ, d'une carte d'identité d'étranger.

— Même amende de 200 fr. est infligée à Antoine Ebbott, 49 ans, cultivateur à Prigonieux, pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger.

**Abus de confiance.** — Pour ce motif, Emile Larromiguère, 46 ans, marchand de cycles à Bergerac, paiera 300 fr. d'amende.

**Abatage clandestin.** — Jean Caballero, 45 ans, cultivateur à Paleyrat, est condamné à 600 fr.

**Affaire de vin.** — Pierre Forestier, 46 ans, propriétaire à Saint-Laurent-des-Vignes, poursuivi pour vente de vins à appellation contrôlée au-dessus de la taxe, est condamné à payer une amende de 40.500 fr., avec insertion dans deux journaux locaux.

**Hausse illicite.** — Le tribunal condamne à : 1.200 fr. d'amende, validation de saisie, Louis Célérier, 43 ans, commerçant à Bergerac.

— Deux mois de prison, et 2.000 fr. d'amende, à Laromiguère, 46 ans, et Augustin Bouillat, 45 ans, également marchand de cycles à Bergerac, pour hausse illicite sur vente des cycles.

**Relaxe.** — Henri Nouaille, 45 ans, scieur-fergeron à Saint-Nexans, poursuivi pour hausse illicite et ouverture d'un commerce sans autorisation, est relaxé.

**PERDU** porte-billets, avec certaine somme d'argent et papiers (carte d'identité, etc.). Forte récompense. Cabos, 40, rue Thiers, Bergerac. 440

**CHERCHE** à affermer ou prendre drais métairie, petite propriété, tous cheptels. S'adresser bureau du journal. 441

**MÉNAGE** sérieux, garderait propriété, s'occuperait jardinage, basse-cour. S'adresser bureau du journal. 442

**CHERCHE** à louer environs Bergerac, petite maison avec grand jardin. S'adresser bureau du journal. 443

## CHAUSSURES

# ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles  
Les meilleures marques  
Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

**FERME** à vendre, 60 hectares, seul tenant, grosse coupe bois à exploiter de suite, 1 kil. bourg important, 25 kil. Bergerac ou Périgueux. S'adr. Reynaud frères, 2, rue Neuve, Bergerac. 439

**A VENDRE** camping tôle, sans roue, pouvait faire petite construction pour jardin Pierre Boissavit, rue Duguesclin, Bergerac. 444

**A VENDRE** forte jument de trait, âgée, toutes garanties. S'adr. Chadourne, Campsegret. 429

**RECHERCHE** cocker ou chien taillé, épagneul de préférence, extra lapins. Faire offre au journal. 430

**CHERCHE** métayers pour prairie 18 hectares, terres, prés et bois, élevage et culture, région Vergt. S'adresser au bureau du journal. (Visa n° 366). 431

**VOITURE** d'enfant, bon état, à vendre ou échanger contre vélo dame S'adresser Gerlinger. Place du Feu (en face Châteauneuf Henri IV). 433

**ÉCHANGE** appart à Périgueux, 2 pièces vides, eau, gaz, élect., contre appart à Bergerac. S'adr. bureau du journal. 435

**MÉTAYERS** 2 hommes, 2 femmes, toutes demandes pour septembre, pour propriété 15 hectares, ttes cultures, bien située Chablière, aux Sables, Prigonieux. (Visa n° 265). 436

**FOUDRES** à vendre, bon état, toutes contenances. Ecirre Bouteil, Couze (Dordogne) 437

**ACHETERAI** ou échangerai pneu et chambre, occasion 600 x 65 velomoteur. S'adr. M. Delcayre Georges, Sadillac-d'Eymet. 438

**BON MARCHÉ** on vendrait : un 500 m2. — Une solide maison 3 p., 1.400 m2, 80.000. — Maison 8 p., jardin, 150.000. — 1 ha, 4 pièces, 85.000. — Quelques propriétés avec ou sans maison de maîtres, ou maisons de campagne — Agence BONNAMY, 27, cours d'Alsace-Lorraine, à Bergerac. 425

**A VENDRE** pressoir, état neuf. S'adresser à Moncaud, à Ribagnac (Dordogne) 427

**A VENDRE** cuves en ciment armé. Tanneries J. Béney et fils, Caville, Bergerac. 409

**SUIS ACHETEUR** bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonieux.

**SUIS ACHETEUR** vins tout degré, tout provenance, faire offre à Sicaud, courtier en vins, rue de Bordeaux, tél. 812, Bergerac. 250

**A VENDRE** 2 immeubles usage commercial, dans rue principale, affaires très bien placées. Agence Misségué. 355

**LAINE** occasion à vendre. S'adresser 5, av. Wilson. 319

## Chaussures de Limoges

58, rue Neuve, R. BURE, chausseur

Série pour la Classe  
pour la Marche  
pour l'Appartement

Etude de M<sup>r</sup> MARSAUD, notaire à Sainte-Alvère (Dordogne)

### Attribution de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M<sup>r</sup> MARSAUD, notaire à Sainte-Alvère (Dordogne), le 24 juin mil neuf cent quarante-trois, Monsieur Héricord MITRILATE, propriétaire cultivateur et maréchal-ferrant, et Madame Jeanne FARGES, sans profession, ses épouse, demeurant ensemble à la Courdié, commune de Sainte-Alvère, ont fait donation à leurs six enfants d'un fonds de commerce de maréchalerie, exploité à la Courdié, commune de Sainte-Alvère, comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel servant à son exploitation, et aux termes du même acte le dit fonds de commerce de maréchalerie a été attribué à Monsieur Léo MITRILATE, cultivateur et maréchal-ferrant, demeurant à la Courdié, commune de Sainte-Alvère.

L'insertion prévue par la loi a paru au Bulletin Officiel du dix juillet mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les vingt jours qui suivront la présente insertion et seront reçues en l'étude de M<sup>r</sup> MARSAUD, notaire à Sainte-Alvère. Pour deuxième insertion.

Signé : MARSAUD.

## L. Dhumerelle & Fils

52, place Gambetta

Transactions Immobilières  
Achat et vente de Propriétés  
Fonds de Commerce, Industries

Etude de M<sup>r</sup> CHAVOIX, notaire à Lalinde

## VENTE A L'AMIABLE

et aux enchères  
Le 8 août 1943, à 15 heures,  
En l'Etude

D'une parcelle de terre, pré, vignes et bois, sise à Villeneuve, commune de Pontours, d'une contenance de 2 hect. 24 a. 02 cent., traversée par la route de Lalinde au Buisson et bordant la Dordogne.

Mise à prix : 40.000 fr.

Autorisation de M. le Préfet de la Dordogne, indispensable pour enchérir.

Pour tous renseignements, s'adresser au dit M<sup>r</sup> CHAVOIX, tél. 414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333